

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1923)
Heft: 36

Rubrik: Assemblée générale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

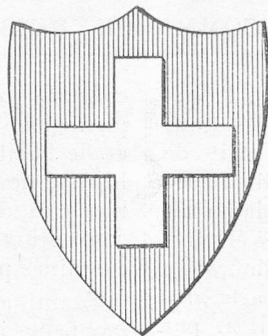
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



BULLETIN MENSUEL

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

SUISSE EN FRANCE

Siège Social : 61, Avenue Victor-Émmanuel III, PARIS (8°)

SOMMAIRE :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — ÉTAT DES MEMBRES. — LE CHÔMAGE EN SUISSE. — FOIRE DE BALE. — EFFORTS POUR FACILITER LE COMMERCE INTERNATIONAL. — CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE. — ENTREPÔTS FRANCS DE BALE. — COURS DU CHANGE ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE. — IMPORTATION-EXPORTATION-DOUANES : FACTURES LÉGALISÉES ; EXPORTATIONS TEMPORAIRES AVEC RÉADMISSION EN FRANCHISE ; LE TARIF DOUANIER SUISSE ; RESTRICTION D'IMPORTATION EN SUISSE. — PROHIBITIONS D'EXPORTATION. — AVIS DIVERS. — ADRESSES UTILES.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Conseil d'Administration a fixé au *mardi 12 Juin 1923, à 14 heures*, la date de l'*Assemblée Générale ordinaire* de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Les Membres de la Chambre en seront d'ailleurs encore avisés par convocations personnelles.

ÉTAT DES MEMBRES

Le Comité a procédé à l'admission des Membres suivants :

Membres effectifs :

DARDEL (Pierre de), éditeur, 29, rue de Marignan, Paris.

FISCHER et C^{ie}, transit, consignation, 59 bis, rue Jules-Siegfried, Le Havre.

Membre adhérent :

L'ANNUAIRE INDUSTRIEL, 29, rue de Marignan et 35, avenue des Champs-Élysées, Paris.

LE CHOMAGE EN SUISSE

Chômeurs complets. — Une amélioration réjouissante s'est fait sentir au mois de mars. Le nombre des chômeurs complets est descendu de 52.734 à 44.909, soit une diminution de 7.825.

L'industrie du bâtiment et des branches connexes enregistre une reprise des affaires qu'il faut espérer durable. Les maçons, charpentiers et peintres sont très recherchés. Dans cette industrie, le nombre des chômeurs a diminué de 2.858. L'amélioration est aussi sensible dans les autres corps de métiers ; dans la métallurgie, l'industrie des machines et l'industrie électro-technique, la diminution est de 988 chômeurs ; dans l'horlogerie et la bijouterie, 715 ; dans l'agriculture et l'horticulture, 611 ; dans l'industrie textile, 509 ; dans l'industrie du bois et du verre, 382 ; dans le commerce et l'administration, 290 ; dans l'industrie hôtelière, 221 ; dans les arts graphiques, 177 ; dans l'industrie des vêtements et du cuir, 171 ; dans la sylviculture, 113 ; dans l'alimentation, 104, etc. Fait à noter, aucun corps de métier ne signale une augmentation du nombre des chômeurs complets.